

Arrêté du 29 octobre 2021
modifiant l'arrêté du 16 juillet 2021 portant attribution de la médaille de la sécurité intérieure
NOR : INTK2132348A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles D. 141-2 à D. 141-10 ;

Vu l'arrêté du 16 juillet 2021 portant attribution de la médaille de la sécurité intérieure,

Arrête :

Article 1^{er}

A l'échelon or de l'article 8 de l'arrêté du 16 juillet 2021 susvisé, sont insérés les noms suivants :

Mme GARNACHO Elodie, brigadière de police,
M. HUGON Christophe, brigadier-chef de police,
M. JUILLIERE Eric, gardien de la paix,
M. LACASSIN Dimitri, gardien de la paix,
Mme MARTINEZ Cindy, gardienne de la paix,
M. MOREAU Franck, brigadier de police,
M. RAMASSAMY Christophe, gardien de la paix,
M. RENARD Thibault, gardien de la paix,
M. THOMAS Gil, major de police.

Article 2

A l'échelon argent de l'article 8 du même arrêté, sont supprimés les noms suivants :

M. HUGON Christophe, brigadier-chef de police,
M. JUILLIERE Eric, gardien de la paix,
M. LACASSIN Dimitri, gardien de la paix,
M. MOREAU Franck, brigadier de police,
M. RENARD Thibault, gardien de la paix.

Article 3

A l'échelon bronze de l'article 8 du même arrêté, sont supprimés les noms suivants :

Mme GARNACHO Elodie, brigadière de police,
Mme MARTINEZ Cindy, gardienne de la paix,

M. RAMASSAMY Christophe, gardien de la paix,
M. THOMAS Gil, major de police.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* de la République française et au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 octobre 2021.

Gérald DARMANIN